

Fiche d'information douane

Vous trouverez des informations générales sur Passar/Autorisaziun sur le site Internet de l'OFDF :

[Exportation de Suisse avec Passar](#)

Centrale de renseignement pour les dispositions douanières: +41 58 467 15 15

Si vous avez des questions, veuillez d'abord contacter votre transporteur/transitaire.

Liste des produits

La liste des produits est transmise quotidiennement à Passar afin que les nouvelles préparations et substances puissent être sélectionnées. Les préparations et substances doivent être saisies dans Passar sous forme d'un code. Ce code figure dans la liste des produits fournie par le OFDF.

Les codes des substances se terminent par - 0, ceux des préparations par - 1/10/20, etc., ce qui correspond à la taille de l'emballage.

Voici le lien pour la liste des produits:

https://datahub.bazg.admin.ch/public-resources/PassarCodelists_v1.zip

Entrée à Passar

Schlüssel	Wert
B1001 Bewilligungspositionsnummer	1
B1003 Abzuschreibende Menge Anzahl	550
B1002 Abzuschreibende Menge Einheit	PACKAGES
N1004 Spezifikation der Ware - Präparat oder Salz	2984-20

1. B1001 Bewilligungspositionsnummer (numéro de poste d'autorisation)

À l'avenir, toujours 1

2. B1003 Abzuschreibende Menge Anzahl (quantité à amortir nombre)

Quantité exportée/importée (comme pour l'endossement dans NDS Web)

Veiller impérativement à saisir la quantité de substance/préparation autorisée..

Name of Substances or Preparations to be Exported
1) Methadone hydrochloride [CASRN 1095-90-5] 1 kilograms
Controlled Drug Content - Statistical Value
METHADONE 900 grams
Name of Substances or Preparations to be Exported
1) Oxycodone Depot 5 mg Depottabletten 6930 x 28 = 194040 slow release tablets
Controlled Drug Content - Statistical Value
OXYCODONE 873 grams 180 milligram(s)

3. B1002 Abzuschreibende Menge Einheit (quantité à amortir unité)

Unité (en majuscules) indiquée au verso de l'autorisation. Les kilogrammes doivent être convertis en grammes si l'unité est GRAMS.

Bewilligungsstelle: Schweizerisches Heilmittelinstitut, Abt. Betäubungsmittel, Hallerstrasse 7, 3000 Bern 9 Office émetteur: Institut Suisse des produits thérapeutiques, Division stupéfiants, <u>Hallerstrasse 7</u> , 3000 Bern 9	
<u>Wichtig für die Warenanmeldung beim Zoll/Important pour l'inscription de la marchandise auprès la douane</u> <u>Einheit/Unité de mesure</u> <u>Oxyratio Depot 5 mg Depottabletten</u>	
	PACKAGES

Bewilligungsstelle: Schweizerisches Heilmittelinstitut, Abt. Betäubungsmittel, Hallerstrasse 7, 3000 Bern 9 Office émetteur: Institut Suisse des produits thérapeutiques, Division stupéfiants, <u>Hallerstrasse 7</u> , 3000 Bern 9	
<u>Wichtig für die Warenanmeldung beim Zoll/Important pour l'inscription de la marchandise auprès la douane</u> <u>Einheit/Unité de mesure</u> <u>Methadone hydrochloride</u>	
	GRAMS

Par exemple, la méthadone HCl doit être saisie en GRAMMES, même si l'autorisation (voir ci-dessous) indique « 1 kilogramme ».

4. N1004 Spezifikation der Ware – Präparat oder Salz (spécification du produit – préparation ou sel)

Code issu de la liste des produits de Passar

<u>Name of Substances or Preparations to be Exported</u> 1) <u>Oxyratio Depot 5 mg Depottabletten</u> 6930 x 28 = 194040 <u>slow release</u> tablets	
Controlled Drug Content - Statistical Value OXYCODONE 873 grams 180 milligram(s)	
<u>Name of Substances or Preparations to be Exported</u> 1) Methadone hydrochloride [CASRN 1095-90-5] 1 kilograms	
Controlled Drug Content - Statistical Value METHADONE 900 grams	

Plusieurs inscriptions pour la même livraison

Si une autorisation d'exportation de stupéfiants et une autorisation d'exploitation de médicaments doivent être saisies, les deux déclarations doivent être saisies séparément. Une déclaration pour l'autorité compétente 501 et une deuxième pour 510. Si les deux sont saisies en même temps, un message d'erreur s'affiche.

pId / UID / GLN)	Bewilligungsstelle	Zusatzinformationen
	510 SMC - AM Betriebsbewilligung ▼	
	501 SMC – Betäubungsmittel ▼	B1001 / 1 ; B1003 / 550 ; B1002 / P

Endorsements

Notre système récupère quotidiennement les informations d'activation (passage de la frontière) dans Autorisazium. Nous pouvons donc également constater si la quantité indiquée dans Autorisazium ne correspond pas à la quantité d'endossement via NDS Web. Dans ce cas, nous vous contacterons afin

que vous puissiez nous confirmer la quantité correcte. Si la quantité indiquée dans l'Autorisaziun n'est pas correcte, vous devez vous adresser à l'OFDF afin qu'une correction puisse être effectuée.

Nous vous recommandons également de ne pas procéder à l'endossement via NDS Web avant que l'exportation ait eu lieu.

Nous vous rappelons que l'endossement dans NDS Web doit être effectué dans les 10 jours suivant la livraison effective.

Ce document est régulièrement mis à jour.